



FC 23 – 2018 10 12

## Feuille de route Qualité de l'Air - ZAG Marseille-Aix Axe 5 - Limiter l'impact du trafic poids-lourds

[http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/feuillederoute\\_ga\\_13\\_validee.pdf](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/feuillederoute_ga_13_validee.pdf)

Extraction BDO

Page 30 :

"81 millions de tonnes de marchandises sont échangées par transporteurs routiers chaque année en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La majeure partie de ce trafic se fait sur des courtes distances, internes à la région.

### Action 5.33

Renforcer les contrôles pollution en bord de route des poids lourds et véhicules utilitaires légers lors des contrôles en bord de route, les contrôleurs des transports terrestres réalisent une inspection rapide du véhicule. Il convient de renforcer ce contrôle en veillant à contrôler :

- la bonne utilisation de l'AD Blue par les transporteurs ;
- le niveau d'émissions du véhicule (poids-lourds ou véhicules utilitaires légers), si des outils de mesure sont mis à disposition des contrôleurs et/ou des forces en tenue.

Porteur : État

Échéance :

Coût / Financement :

Indicateur(s) : Nombre de contrôles PL avec des outils de mesure des émissions »

### CONSTATATIONS du CAN L2 :

1) L'affirmation de la nécessité de contrôler et la pollution des PL et la bonne utilisation du système de l'AD Blue (système qui ramène quasiment leur pollution à celle émise par une voiture) est selon le CANL2 une piste d'action judicieuse.

Sauf que, ne pas fixer d'échéance, ne pas en évaluer le coût, rend cette action inopérante.

2) La fraude sur les moteurs diesel ne concerne pas que les voitures des particuliers. Les poids lourds modernes (aux normes Euro IV, Euro V et Euro VI) qui circulent en France comme en Europe sont équipés du dispositif anti-pollution AD BLUE. Or des camions sont modifiés en toute illégalité à l'aide d'un boîtier déconnectant le dispositif et ce avec des conséquences dramatiques en termes d'émission de dioxyde d'azote.

"Un camion qui roule sans AdBlue, c'est comme s'il polluait autant qu'un camion de première génération, qui sont interdits à la circulation aujourd'hui, prévient Demba Diedhiou, coordinateur transports à FNE. Si ce système se généralise, le scandale Volkswagen représente 50% de ce qui va nous arriver."

[https://www.francetvinfo.fr/economie/automobile/volkswagen/pollution-au-diesel-apres-les-logiciels-truqueurs-des-voitures-les-boitiers-tricheurs-des-camions\\_2186239.html](https://www.francetvinfo.fr/economie/automobile/volkswagen/pollution-au-diesel-apres-les-logiciels-truqueurs-des-voitures-les-boitiers-tricheurs-des-camions_2186239.html)

PROPOSITION du CAN L2 : Installer des radars routiers anti-pollution, comme ceux testés à Paris.

<http://www.automobile-propre.com/des-radars-routiers-anti-pollution-testes-a-paris/>

Avantage de la mesure : autofinancement... / réduction de véhicules polluants.